Image not found or type unknown

Transfert de crédit en cours sur un nouveau bien

Par **franck**, le **28/10/2011** à **11:58**

Bonjour,

J'ai une problématique personnelle « bancairo-juridique »,

J'avais fais des emprunts très intéressant (classique à 2,90%..., ptz+majo BBC et 1% logement) pour me construire une résidence principale sur un terrain 290m².

J'ai eu l'opportunité de racheter le terrain juste à coté qui fait 600m² et j'ai l'intention de me faire construire une nouvelle résidence principale et de louer la première en scellier.

Es-ce que je peux transférer les financements de la première construction sans avoir à les solder et du coup je referai un financement « classique » pour la maison en scellier ?

Si vous pouviez m'apporter une réponse, cela m'aiderait beaucoup.
Merci

Par **mimi493**, le **28/10/2011** à **13:36**

Je ne pense pas que le ptz permette ce que vous voulez faire (louer la maison pour habiter à coté)

Pour que vous puissiez louer en scellier il faut l'acheter sous ce statut

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés